



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**N°43**

12 JUIN 2020

DÉCLARATION DE  
YVAN RICORDEAU, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT  
CLAIRE LE CALONNEC, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CFDT INTERCO

## PLAN DE RELANCE POUR L'APPRENTISSAGE

# Relancer aussi l'apprentissage dans les collectivités territoriales

Pour la CFDT, il est temps de redonner du souffle à une politique en faveur des jeunes dans les collectivités territoriales. La fonction publique territoriale peut proposer des offres pour plus de 150 métiers différents au cœur des territoires pour des jeunes dont la mobilité géographique est un frein. Ce sont des cuisiniers, des aides à domicile, des auxiliaires de puériculture, des agents NTIC, des ouvriers d'espaces verts... qui sont formés et qualifiés.

Les employeurs territoriaux y ont toute leur place à la fois parce qu'ils mettent en œuvre la politique de relance et de soutien de l'emploi et qu'ils sont aussi employeurs de presque 2 millions d'agents publics. Ils ont un rôle à jouer dans l'apprentissage et l'apprentissage a un rôle à jouer dans le développement des services au public en proximité. Il y a donc un potentiel important de poste d'apprentis que l'Etat doit prendre en compte dans ce plan de relance.

Et pourtant, les collectivités territoriales sont exclues du plan de relance de l'apprentissage et de l'aide à l'embauche d'apprentis exceptionnelle, mise en place à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020 et jusqu'au 28 février 2021 (5 000 euros pour les apprentis mineurs et 8 000 euros pour les majeurs).

### SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT  
Attaché de Presse

VALÉRIE MALET  
Assistante

## La CFDT revendique l'accès de cette aide du plan de relance, aux collectivités dans les mêmes conditions que dans le secteur privé.

Pour cela, la CFDT souhaite donc une discussion dans chacune des régions avec tous les acteurs publics ou privés permettant de définir les secteurs professionnels stratégiques à soutenir et les politiques des compétences qui en découlent.

**De même, dans chacune des 42 000 collectivités, il faut promouvoir un dialogue social constructif avec les partenaires sociaux les maires et les présidents autour des questions d'embauche des jeunes, et de l'apprentissage sur les territoires et dans les collectivités.**